

# Commune de VOUDENAY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Le VENDREDI 24 JUILLET 2020 à 18 heures 30

Date de la convocation : 17 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt et le vingt - quatre juillet à 18 HEURES 30

Le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes communale (*réglementation COVID 19*), sous la présidence de BOËZ Joëlle, Maire

**Présents :** BOËZ Joëlle, BARROSO Marie Hélène, GUILLAUMOT Thierry, MIMEUR Patrice, DECHAUME Alain, GEY Emmanuel, HOFMANN Albert, LASSALLE Romain, PACAUT- MIMEUR Marine, VINCENT David.

**Absent excusé :** GENEST André

**Secrétaire de séance :** PACAUT –MIMEUR Marine

### Séance ouverte à 18 heures 30

Approbation de la réunion du 07 juillet 2020 par tous les membres présents

#### 1. Travaux de voiries programme 2020 - ouverture des offres et choix de l'entreprise

Madame le Maire informe avoir reçu trois offres.

ENTREPRISE 1 ENTREPRISE AIRES FERNANDO

ENTREPRISE 2 ENTREPRISE ROUGEOT

ENTREPRISE 3 ENTREPRISE EUROVIA

Madame le Maire procède à l'ouverture des offres

	<b>Entreprise N°1 AIRES</b>	<b>Entreprise N°2 ROUGEOT</b>	<b>Entreprise N°3 EUROVIA</b>
<b>MONTANT HT CHANTIER 1</b> Chantier 1 – Hameau de VISCOLON - Voie Communale n°13 section de 1210 ml	15731.83 €	18205.00 €	11 400.30 €
<b>MONTANT HT CHANTIER 2</b> Chantier 2 – Hameau de SIVRY - Rue du Cautare	3 385.31 €	3 922.00 €	2 484.90 €
<b>MONTANT HT CHANTIER 3</b> Chantier 3- VC N°6 SIVRY	7 113.11 €	6 590.00 €	5 242.10 €
<b>MONTANT HT CHANTIER 4</b> Chantier 4- Rue de l'huilerie	8 756.22 €	6 122.00 €	6 434.70 €
<b>TOTAL DES CHANTIERS</b>	<b>34 986.47 €</b>	<b>34 839.00 €</b>	<b>25 562.00 €</b>

Classement des entreprises de la moins disant à la plus disant

Offre la moins disant	EUROVIA 25 562.00 €
Offre seconde	ROUGEOT 34 839.00 €
Offre la plus disant	AIRES 34 986.47 €

Le Conseil Municipal après examen des offres  
Approuve la procédure de consultation faite par Madame le Maire  
Décide de retenir l'ENTREPRISE EUROVIA d'un montant HT de 25 562.00 €  
Autorise le Maire à passer commande.

**2. Travaux façade bâtiment mairie - ouverture des offres et choix de l'entreprise**

Madame le Maire informe que 16 entreprises ont consulté le marché et deux entreprises ont déposés  
Sur la plateforme des offres

Madame le Maire ouvre les deux plis

Entreprise n° 1 David JOSEPH

Entreprise n° 2 DAUGE

**Détail de l'offre - Réfection de la façade du bâtiment mairie et ses annexes**

	<i>Entreprise N°1 David JOSEPH</i>	<i>Entreprise N°2 DAUGE</i>
<b>MONTANT HT</b>	45 811.00 €	52 846.51 €

classement des offres

Offre la moins disant	DAVIS JOSEPH POUR 45 811.00 €
Offre seconde	DAUGE POUR 52 846.51€

Le Conseil Municipal après examen des offres  
Approuve la procédure de consultation faite par Madame le Maire  
Décide de retenir l'ENTREPRISE DAVID JOSEPH d'un montant HT de 45 811.00 €  
Autorise le Maire à passer commande.

Ayant épuisé l'ordre du jour, Madame le Maire a déclaré la séance close à 19 heures 45 minutes.

Pour extrait en mairie, le 28 juillet 2020 Le Maire, BOËZ Joëlle